



LES IMPACTS DU NÉOLIBÉRALISME SUR LES FEMMES

Diane LAMOUREUX

Professeure de sociologie au département de sciences politiques de l'Université de Laval, Québec

Le néolibéralisme a largement été critiqué en ce qu'il a opéré un transfert considérable de la richesse mondiale vers les plus riches, donc dans sa dimension de classe. Il faudrait cependant se garder de penser que le néolibéralisme ne s'attaque qu'aux droits sociaux. La logique sécuritaire rogne autant les droits civils (non respect de la vie privée, banalisation de l'usage de la torture) ou les droits politiques (limitation du droit d'association, de manifestation et criminalisation de l'opposition) que les droits économiques et sociaux. C'est tout l'édifice des droits humains, péniblement édifié par les luttes sociales des deux derniers siècles qui passe à la moulinette néolibérale.

PREMIERE PARTIE

LA DÉ-DÉMOCRATISATION NÉOLIBÉRALE

On aurait tort de penser l'État néolibéral sous le mode du désengagement de l'État, comme nous avons pu le croire au début des années 1980, ce qui a conduit une bonne partie de la gauche à se replier sur la défense des acquis sociaux, entendus essentiellement sous forme de services et non pas de droits, alors que ce à quoi on a assisté c'est à déplacement de l'intervention de l'État, mais surtout à son alignement sur le mécanisme entrepreneurial¹.

Le grand mantra de ce nouvel esprit d'entreprise est donc la volonté de rendre la gestion étatique efficiente, ce qui fait l'impasse sur le rôle de l'État dans la création de la cohésion sociale et une action publique relevant d'une logique de « service public ». Cette volonté d'efficacité prend la forme générale d'un discours antibureaucratique, d'un mépris pour les agents subalternes (en majorité des femmes) des services publics (qui se manifeste par des bas salaires et un manque chronique de personnel, quand ce n'est pas par la volonté de remplacer les êtres humains par des machines), de campagnes publiques contre

la bureaucratie et le gaspillage et de l'utilisation de la concurrence comme instrument d'amélioration de la performance de l'État. Ceci est soutenu par des courants intellectuels dominants en ce qui concerne les politiques publiques, l'école du *Public Choice* et la nouvelle gestion publique.

Il en résulte le remplacement du gouvernement par la gouvernance. Cette notion est d'abord apparue avec les programmes d'ajustement structurel imposés à certains pays du Sud par les organismes financiers internationaux dans la période où l'aide publique au développement a été remplacée par l'aide privée. La bonne gouvernance était dans ce contexte associée au respect des normes juridiques de la propriété et du marché et à de « bonnes pratiques » économiques. À travers ces programmes d'ajustement structurel, le principe de souveraineté était remplacé par celui de pilotage de l'action publique par la Banque mondiale, le FMI, les organismes d'expertise et les agences de notation économique. Le phénomène de mondialisation a accentué et généralisé ce phénomène à l'ensemble des pays de la planète. Ce pilotage de l'action publique a pour conséquence que, lorsque débat public il y a, celui-ci porte uniquement sur les moyens, pas sur les fins ; nous pouvons décider à quelle sauce nous serons apprêtées, mais pas du fait qu'on nous bouffe ou non.

Le service public en a été profondément transformé. D'abord, il ne relève plus de la logique de soustraire au marché ce qui relève de la création de la cohésion sociale. Ensuite, les services sont conçus sous la forme de biens que le consommateur/citoyen doit pouvoir choisir » comme n'importe quel autre bien. Ceci a pour conséquence que l'action publique devient un soutien logistique et infrastructurel à des oligopoles et que les politiques de soutien aux plus démunies prennent de plus en plus la forme d'une charité qui opère la distinction entre pauvres méritants et non méritants, ce qui nous ramène à un discours moral fondé sur l'inégalité plutôt qu'à un discours civique fondé sur une égalité abstraite.

La montée du néolibéralisme s'est également accompagnée d'une érosion des institutions démocratiques dans la plupart des pays du Nord. Contrairement à ce qui s'est passé dans les années 1930, avec la montée des régimes autoritaires et totalitaires², cela ne prend pas la forme d'un changement de régime politique, mais d'un évidement interne des institutions politiques existantes³. On peut le voir de façon emblématique avec la présidence Trump.

Outre la pugnacité des élites économiques qui veulent de moins en moins accorder une place aux autres groupes sociaux dans les institutions politiques, il y a une concentration

croissante des pouvoirs dans la branche exécutive plutôt que législative. Au nom du principe d'efficacité, l'institution parlementaire est décriée pour sa lenteur et ses compromis nécessaires par des partis populistes dont la prolifération rend de plus en plus problématique la constitution de majorités parlementaires stables. En même temps, l'érosion du pouvoir parlementaire entraîne une érosion du système de représentation lui-même.

Deux tendances principales vont se faire jour dans cette crise de la représentation politique : un phénomène d'atomisation/fragmentation au regard des forces sociales et un phénomène de dispersion au plan des forces politiques. La multiplication des instances de gouvernance, des lieux et des acteurs, rend difficile la constitution de pôles clairs de regroupement qui permettent aux partis politiques de jouer leur rôle d'agrégation des intérêts et aux citoyens d'avoir l'impression que leur voix est entendue dans les institutions politiques. D'où l'idée que la représentation est une farce, la personnalisation des partis politiques et leur réduction à une marque de commerce, ou au jeu de chaise musicale entre partis politiques. Il s'en dégage une impression qu'« ils sont tous pourris » et que les élections se limitent à sortir les sortants, puisque l'on n'entretient plus d'espoirs sur les capacités transformatrices des parlements.

Sur le plan des forces sociales, il y a une tendance à la fragmentation des enjeux et à une politique en silo⁴. Les syndicats font figure de privilégiés. Quant aux groupes communautaires⁵, écologistes ou féministes, leur travail devient de plus en plus spécialisé et même bureaucratisé. Le respect de la planification stratégique prend parfois le pas sur la sensibilité à l'évènement. De plus, il y a une coupure de plus en plus importante entre ces forces sociales de terrain et les instances représentatives sur le plan politique.

Depuis septembre 2001, on ne compte plus les politiques plus ou moins inspirées du *USA Patriot Act* qui prennent prétexte des attentats terroristes pour porter atteinte aux libertés individuelles et politiques, quand ce n'est pas pour instaurer un État d'urgence qui tend à se pérenniser. Nous en sommes venues à trouver normal l'installation de caméras de sécurité dans les lieux publics, la fouille de nos sacs, la présence de soldats en arme dans les rues, les gares et les aéroports, l'interception de nos conversations téléphoniques ou de notre messagerie électronique.

Une autre tendance inquiétante, c'est la criminalisation de l'activité politique qui découle de l'érosion des libertés publiques. Le bon citoyen est la majorité silencieuse et les mauvais citoyens sont ceux et celles qui revendiquent et troublent, de ce fait, l'ordre public. Les arrestations de masse ou l'utilisation disproportionnée de la force policière lors des manifestations en sont l'indicateur.

Dans ces conditions, l'État devient austéritaire. D'une part, il impose des mesures d'austérité à certains, prétextant de la nécessité de bien gérer des fonds étatiques qui vont en diminuant du fait de l'effet combiné des réductions d'impôt pour les plus riches et de la contraction économique provoquée par les coupes budgétaires diverses. De l'autre, il pratique une gestion autoritaire de la marge, de la déviance, de l'immigration, des pauvres, etc. Les luttes politiques qui se développent prennent souvent la forme d'irruptions citoyennes et de vastes coalitions populaires contre les élites. C'est ce qu'on retrouve derrière l'idée du 99 % de *Occupy Wall Street*, mais aussi de façon plus générale dans les mouvements d'occupation des places qui s'est développé en 2011-2013 avec des mots d'ordre principaux mais polysémiques comme la dignité, la paix, la démocratie. Leur principal défi est de s'inscrire dans la durée, malgré le fait que de tels mots d'ordre permettent de construire des horizons de sens mobilisateurs.

1 Je reprends ici des idées développées beaucoup plus longuement par Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde*, Paris, La Découverte, 2009.

2 Pour une analyse des différences avec les années 1930, on peut se reporter à l'ouvrage d'Enzo Traverso, *Les nouveaux visages du fascisme*, Paris, Textuel, 2017.

3 Pour une analyse plus détaillée et concernant les États-Unis, il est possible de consulter l'ouvrage de Wendy Brown, *Les habits neufs de la politique mondiale*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.

4 Le terme est utilisé depuis quelques décennies par les mouvements communautaires (groupes associatifs) pour décrire une certaine spécialisation des regroupements associatifs sur des enjeux précis (par exemple les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale), sans que le lien de ces enjeux avec une compréhension plus globale du social ne soit établi.

5 Le sens du terme est différent au Québec et en Belgique. Au Québec, les groupes communautaires sont les associations diverses, d'abord structurées sur un mode local et se regroupant ensuite par champ d'action.
